

Lettre de René Massigli à Robert Schuman (Londres, 14 juin 1950)

Légende: Le 14 juin 1950, René Massigli, ambassadeur de France à Londres, écrit à Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, pour lui faire connaître la position exacte du Premier ministre britannique Clement Attlee sur le projet de pool charbon-acier.

Source: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Fonds Robert Schuman. 4/1/13.

Copyright: (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_rene_massigli_a_robert_schuman_londres_14_juin_1950-fr-8b531ca2-3685-4c2e-aeae-87062e63a653.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de René Massigli à Robert Schuman (Londres, 14 juin 1950)

Très Secret – Urgent

Je me réfère à mon télégramme N° 2179.

Comme le Premier Ministre m'en avait prié hier, je suis allé le voir cet après-midi dans son bureau de la Chambre des Communes.

Entrant tout de suite dans le vif du sujet, M. ATTLEE m'a déclaré que, sachant que j'allais prochainement à Paris, il avait tenu à me dire lui-même ce qu'il en était de l'exposé de politique étrangère que venait de publier le Labour Party.

Cette publication était déplorable. Le Premier Ministre savait sans doute qu'un document était en préparation, mais il n'en connaissait pas les détails ; d'autre part, il avait complètement ignoré les dispositions prises pour sa publication, ce qui prouve à tout le moins, a-t-il ajouté, que les liaisons entre Downing Street et Transport House ne fonctionnent pas très bien. J'ai jugé inutile d'observer que l'incident prouvait tout autant que l'unité des vues n'était pas complète au sein du gouvernement.

Quant au fond même du document, M. ATTLEE souhaitait me faire comprendre qu'il y a loin entre un exposé de principes et une politique pratique ; la politique du gouvernement était celle qu'il avait définie : il tenait à me répéter qu'il n'y en avait pas d'autre.

C'est donc, ai-je dit à mon tour, que, comme vous me l'avez exposé vous-même il y a quelques jours, vous avez le désir de coopérer à l'entreprise si l'on peut trouver une solution satisfaisante au sujet de l'Autorité.

M. ATTLEE ayant acquiescé, je lui ai demandé si je pouvais aller un peu plus loin et si j'interprétais correctement le passage de sa déclaration d'hier consacré à la communauté Atlantique et à la nécessité pour la construire de consentir à des abandons de souveraineté, en disant qu'il avait ainsi voulu marquer discrètement que, même sur cette question de souveraineté, des compromis étaient possibles. Le Premier Ministre s'est déclaré d'accord.

Quant à l'opportunité d'un débat parlementaire à bref délai, M. ATTLEE m'a expliqué que sa répugnance à accepter une discussion la semaine prochaine s'inspirait du désir de ne pas gêner la négociation qui va s'ouvrir à Paris. Des paroles malencontreuses prononcées aux Communes ne pourraient que nous embarrasser. Il lui semblait que, du côté britannique, une attitude de réserve complète s'imposait dans l'intérêt général. Nous ne pouvons évidemment qu'être sensibles à cette préoccupation, mais comme il peut s'y mêler le souci d'éviter une discussion qui serait très délicate pour le gouvernement britannique lui-même, j'ai demandé à mon interlocuteur de me dire si sa position serait la même au cas où le gouvernement français, avant la conférence ou dès son ouverture, se trouvait amené à préciser publiquement sa position sur les points essentiels. Dans ce cas, m'a dit le Premier Ministre, la situation serait toute différente.

Comme je prenais congé en le remerciant du souci qu'il avait eu de s'expliquer si franchement, M. ATTLEE m'a répété combien il regrettait ce qui s'était passé.

Au début de l'après-midi j'avais déjà eu l'occasion de causer avec Sir William STRANG ; le sous-secrétaire d'Etat permanent, qui était averti de la visite que je devais faire au Premier Ministre, m'avait, de son côté, parlé avec amertume de l'initiative de M. DALTON et m'avait dit : « En ce qui nous concerne, nous considérons que rien n'est cassé entre Paris et Londres ». Je l'avais assuré que nous étions dans les mêmes sentiments.

Plus je réfléchis à la situation, plus je crois que des précisions sur les questions essentielles que posent la constitution et le fonctionnement de l'Autorité, pourraient être de grande importance dans les jours qui viennent.

MASSIGLI